

N^o 33
Gautier

MAIRIE de la garde ARRONDISSEMENT de Coulon

De vingt sept novembre an mil huit cent douze, à sept heures du soir
ACTE DE NAISSANCE de Louis Auguste
né à la garde le jour hier à sept heures du soir
fils de Joseph requiesc

et de Marie Antoinette Bourgeois

Il a été vérifié que l'enfant est du sexe masculin
Sur la déclaration à moi faite par le Dr. Joseph requiesc

Premier témoin, Jean Louis Mouton procureur agi de vingt ans

Second témoin, Joseph Auguste Bourgeois agi de vingt ans

Et ont, les déclarans et témoins, signé de leur nom et de leur domicile

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Louis Bernard anbaire agi de vingt ans
maire de la garde remplissant les fonctions d'officier public; et lecture du
présent Acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins.

L. B. anbaire

Gron
N^o 36

MAIRIE de la garde ARRONDISSEMENT de Coulon

De vingt sept novembre an mil huit cent douze, à huit heures du matin

ACTE DE NAISSANCE de Louis Auguste Gros

né à la garde le jour hier à huit heures du matin

fils de B. Antoine

et de Marie Anne Mouton

Il a été vérifié que l'enfant est du sexe masculin
Sur la déclaration à moi faite par le Dr. Antoine Gros

Premier témoin, Auguste Barthélemy agi de vingt ans

Second témoin, Jean Louis Mouton agi de vingt ans

Et ont, les déclarans et témoins, signé de leur nom et de leur domicile

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Louis Bernard anbaire agi de vingt ans
maire de la garde remplissant les fonctions d'officier public; et lecture du
présent Acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins.

L. B. anbaire

olive
N^o 37

MAIRIE de la garde ARRONDISSEMENT de Coulon

De vingt sept novembre an mil huit cent douze, à huit heures du matin

ACTE DE NAISSANCE de Louis Auguste Gros

né à la garde le jour hier à sept heures du matin

fils de Louis Auguste Gros

et de Marie Antoinette Bourgeois

Il a été vérifié que l'enfant est du sexe masculin
Sur la déclaration à moi faite par le Dr. Antoine Gros

Premier témoin, Jean Louis Mouton procureur agi de vingt ans

Second témoin, Joseph Auguste Bourgeois agi de vingt ans

Et ont, les déclarans et témoins, signé de leur nom et de leur domicile

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Louis Bernard anbaire agi de vingt ans
maire de la garde remplissant les fonctions d'officier public; et lecture du
présent Acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins.

L. B. anbaire

Michel
N^o 38

MAIRIE de la garde ARRONDISSEMENT de Coulon

De vingt sept novembre an mil huit cent douze, à huit heures du matin

ACTE DE NAISSANCE de Louis Auguste Gros

né à la garde le jour hier à huit heures du matin

fils de Louis Auguste Gros

et de Marie Anne Mouton

Il a été vérifié que l'enfant est du sexe masculin
Sur la déclaration à moi faite par le Dr. Antoine Gros

Premier témoin, Auguste Barthélemy agi de vingt ans

Second témoin, Jean Louis Mouton agi de vingt ans

Et ont, les déclarans et témoins, signé de leur nom et de leur domicile

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Louis Bernard anbaire agi de vingt ans
maire de la garde remplissant les fonctions d'officier public; et lecture du
présent Acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins.

L. B. anbaire